

**CHANGEMENT DE NOM COLLÈGE JOSEPH-WEISMANN**

**SAMEDI 2 FÉVRIER 2019**

**DISCOURS DE DOMINIQUE LE MÈNER**

**PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Monsieur le Préfet,

Madame la Députée,

Monsieur le Sénateur,

Mesdames, Messieurs les Vice-présidents du Conseil départemental de la Sarthe,

Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,

Monsieur le Maire et Président de Le Mans Métropole,

Monsieur le Principal,

Mesdames et Messieurs les membres de la communauté éducative du collège,

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

Cher Monsieur Joseph Weismann,

Nous voici rassemblés pour rendre hommage à un Sarthois d'exception, un Sarthois dont la vie aura fait corps avec son siècle.

En choisissant votre nom pour le Collège du quartier du Villaret, le Conseil départemental a souhaité faire le choix du devoir et de l'exemplarité.

Le choix du devoir d'abord ! Ce devoir de mémoire, qui dépasse amplement le strict cadre des commémorations historiques à dates fixes et qui doit s'imposer dans notre quotidien et celui des collégiens en particulier !

Le devoir de la transmission à toutes les générations, également. Vous en avez été, des années durant, l'incarnation dans notre Département comme dans toute la France. Ce travail capital ne doit pas disparaître avec ceux qui l'ont porté, qui y ont contribué. C'est ainsi que donner votre nom à un établissement d'enseignement secondaire contribuera à perpétuer ce message à l'adresse des générations futures.

Faire ce choix, c'est aussi mettre en avant des valeurs exemplaires : le courage et l'esprit d'initiative. « Ne pas subir », voilà une devise qui devrait inspirer tout jeune d'aujourd'hui.

Au fond, les adolescents de 2019 ont-ils pleinement conscience de ce que pouvait être la France de 1942 ?

Un pays vaincu militairement, accablé moralement, livré à l'ennemi.

Un pays amputé de ses hommes, pour la plupart retenus prisonniers.

Un pays affamé par les privations, au gré des réquisitions des troupes d'occupation.

Un pays divisé, dans lequel les idéaux de Liberté, d'Égalité et de Fraternité avaient laissé la place à une indigne ségrégation.

Le projet totalitaire nazi fut d'une ampleur inégalée dans l'histoire.

L'organisation de la déportation, la mise en œuvre du système concentrationnaire et plus encore la planification méthodique du génocide des Juifs d'Europe échappent à la raison.

Qu'une bureaucratie de la mort ait pu un jour naître et grandir pour anéantir des millions de personnes ; qu'un Etat ait pu se mobiliser pour planifier l'assassinat des détenus a quelque chose d'irrationnel, de totalement déconnecté d'un monde intelligent et sensé.

C'est cela qui donne à ce drame son caractère unique dans l'histoire de notre Monde.

Nous avons donc l'obligation de le rappeler : la déportation, c'était avant tout l'élimination systématique et à grande échelle de millions d'individus par l'assassinat ou la mort lente.

C'était le massacre d'hommes, de femmes et d'enfants au seul motif de leur religion, de leurs origines, de leurs opinions, de leur handicap.

En cette année 1942, l'inimaginable, l'indicible, l'inacceptable sont devenus réalité.

Comment ne pas s'interroger sur l'insondable mystère de l'homme, sur ses possibilités infinies au gré des circonstances de faire le mal ou le bien ?

Comment ne pas tirer les leçons des ravages de ce fanatisme qui conduisit des hommes en tout point semblables à nous-mêmes à commettre les pires crimes de l'histoire ?

Comment s'assurer que cela ne se reproduira pas ?

Pour ceux qui ont eu la chance de s'échapper, de revenir, comme pour les proches de ceux qui ont disparus sous le ciel d'Allemagne ou de Pologne, se pose toujours la même question lancinante : comment, chez nous, en France, la patrie des Droits de l'Homme et du Citoyen, a-t-on pu en arriver là ?

Ce fut un temps de folie, de haine et de persécution. Une époque dont vous êtes l'un des derniers témoins, cher Joseph Weismann.

Comme chacun le sait ici, après la tristement célèbre conférence de Wannsee, qui avait planifié en janvier 1942 l'extermination des Juifs d'Europe, une nouvelle réunion fut convoquée le 11 juin 1942.

Celle-ci avait pour objet de décider du sort des Juifs d'Europe de l'Ouest. Il est convenu dans un premier temps de déporter 40 000 Juifs installés en zone occupée et en particulier de rafler 22 000 adultes de la région parisienne, dont près de la moitié de Juifs français.

Les autorités de Vichy, dans le déshonneur, acceptent un rôle actif dans ces arrestations à la condition d'épargner les Juifs français, en zone nord comme en zone libre, et limiter l'arrestation aux Juifs rendus apatrides par le conflit.

Après avoir foulé aux pieds l'honneur de la France et réduit à néant l'espoir des combattants, il fallut ainsi que ce régime fantôme ajoute l'homicide à la forfaiture.

Cependant, les nazis se rendent rapidement compte qu'il n'est pas possible d'atteindre les objectifs prévus en réduisant ainsi leur cible.

Ne parvenant pas à livrer leur sinistre quota, les planificateurs nazis, dans leur logique barbare, décident alors de déporter également les enfants, sans qu'aucune autorité ne s'y oppose.

C'est ainsi que dans la torpeur étouffante de la journée du 16 juillet 1942, plus de treize mille Juifs de tous âges sont arrêtés. La surprise est totale.

Cette journée terrible, ce premier jour du reste de votre vie, vous la racontez aujourd'hui avec courage.

Cette journée c'était celle, somme toute banale, d'un enfant de 11 ans qui profite de l'été pour jouer avec ses camarades lorsque l'un d'eux l'avertit du danger : « *Tu devrais rentrer, pour les Juifs ce n'est pas bon aujourd'hui.* »

Puis tout bascule, en quelques instants.

Deux agents des forces de l'ordre montent au domicile de vos parents, au 54, rue des Abbesses. Ils laissent à votre famille vingt minutes pour préparer les bagages. Dans l'autobus pour le Vélodrome d'Hiver, un orage éclate. Vous entendez une dame dire : « *Dieu pleure sur le sort des Juifs* ».

Le choc est terrible.

Lui succèdent rapidement les conditions humiliantes de la détention dans les travées et sur la piste du Vel d'Hiv.

8 160 personnes dont plus de 4 000 enfants, sont parquées pendant cinq jours, sans nourriture et avec un seul point d'eau, dans une chaleur étouffante, une odeur épouvantable et un bruit infernal. Les fuyards sont tués sur-le-champ. Une centaine de détenus, qui déjà pressentent le pire, font le choix de mettre fin à leurs jours.

Les prisonniers sont ensuite conduits dans les camps de Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Entassés dans des wagons à bestiaux, il leur faudra huit heures pour parcourir 100 kilomètres sous une température de 40 °C, sans eau ni toilettes.

Au camp de Beaune-la-Rolande, vous êtes séparés de vos parents et de vos sœurs. Tous seront déportés au camp d'extermination d'Auschwitz. Aucun n'en reviendra.

Vous rencontrez Joseph Kogan qui devient votre ami. Ensemble vous vous évadez, mettant cinq heures pour franchir les 15 mètres de rouleaux de barbelés, hauts de plus de deux mètres.

La course dure cinq jours, vous menant de la forêt d'Orléans à Montargis, jusqu'à Paris. Puis « Jo » rejoint l'Amérique alors que vous passez d'orphelinats en familles d'accueil, avant de connaître la quiétude de notre province.

Comme beaucoup de survivants de la Shoah, vous avez dans un premier temps fait le choix d'oublier, de vous taire, pour mieux vous reconstruire.

Puis, bien des années plus tard, c'est une rencontre avec Simone Veil – que notre Département honorera également en donnant son nom au Collège « Anjou » de Sablé-sur-Sarthe – qui vous fera cheminer et prendre conscience de l'importance de votre témoignage.

Quelles leçons tirer de cette tragédie pour notre époque ?

Tout d'abord que face à un ennemi, face à la barbarie, essayer de temporiser, d'ignorer les périls et se monter servile ne fait qu'empirer la situation. En effet, peut-on jamais savoir par où commence et où finit l'indifférence ?

Saint Augustin écrivait ainsi : « *À force de tout voir, on finit par tout supporter ... À force de tout supporter, on finit par tout tolérer ... À force de tout tolérer, on finit par tout accepter ... À force de tout accepter, on finit par tout approuver !* »

Après l'avachissement des élites et des gouvernements des années 30, en acceptant la défaite du printemps 1940, en refusant de continuer le combat, engageant une politique de collaboration, en entretenant l'illusion que cela permettrait de protéger la France, le parti de la renonciation a commis une faute capitale conduisant inéluctablement à l'engrenage meurtrier.

Se montrer ferme quant à ses valeurs, toujours refuser la fatalité et ne jamais céder au prétendu sens de l'Histoire, voilà l'unique réponse qui vaille face aux fanatismes de toutes natures.

La deuxième leçon à tirer de cette sombre période est que l'espérance, ce « risque à courir », ne s'éteint jamais.

L'espérance animait le Général de Gaulle lorsqu'il lança au micro de la BBC son appel au peuple français pour lui montrer la voie de l'Honneur et du Courage.

L'espérance animait les Forces françaises libres, qui de l'Oasis de Koufra jusqu'à la cathédrale de Strasbourg, des îles du Pacifique aux déserts de Syrie, écrivirent la geste glorieuse de notre Libération.

L'espérance conduisit également ces hommes et ces femmes de toutes origines, de toutes conditions, « *ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas* » à rejoindre les rangs de la Résistance. Leur grandeur à tous, fut d'avoir su surmonter leurs divergences pour mettre au-dessus d'elles l'avenir de la Nation.

L'espérance, c'est aussi cette force qui, au-delà des épreuves, des souffrances, des coups et des privations, a permis aux détenus plongés au cœur de l'enfer concentrationnaire de survivre et de revenir.

L'espérance ce fut enfin cette capacité diffuse et assez répandue de « désobéissance » chez les Français. À l'antisémitisme de l'époque répondait le courage de ces paysans qui cachèrent dans leur ferme des familles pourchassées, des membres du clergé qui protestèrent contre les rafles et mirent en œuvre des opérations de sauvetage, des gendarmes qui prévinrent les victimes de l'imminence des rafles, ou encore la relativité de certains fonctionnaires à appliquer les décisions des autorités de fait et non de droit.

En France, 4 000 personnes ont été formellement identifiées comme Justes parmi les Nations. Leur action a permis de sauver de la déportation les trois quarts des Juifs qui résidaient alors en France.

Désobéir, c'était prendre des risques importants pour tenter de sauver autrui. Si ceux qui prétendaient aux responsabilités du pays ont manqué à la parole de la France, les sauveurs anonymes des persécutés s'en sont montrés à la hauteur.

De nos jours, associant votre courage à votre devoir, vous allez à la rencontre des nouvelles générations pour transmettre votre histoire afin de leur montrer les funestes conséquences du fanatisme et de la lâcheté.

Passeur d'Histoire, vous communiquez votre conscience aigüe de la valeur de la vie à nos jeunes. Quel meilleur endroit qu'un collège pour cela ?

C'est par cette démarche que nous pouvons, de nos jours, appréhender notre Histoire de manière sereine et dénuée de toute polémique.

Rien ne s'épanouit sur les cendres du silence et de l'oubli.

Assumer dans sa plénitude l'Histoire de notre Nation, dans sa Lumière comme dans ses zones d'ombre, permet la vérité et la justice.

Cette mémoire vivante que vous représentez, nous la conservons comme un rempart contre la haine, l'indifférence, la lâcheté.

De cette vie, Joseph Weismann, vous nous rappelez également la force de cette réalité : être Français est un acte de la volonté. Ou comme le disait Ernest Renan, « *l'existence de la Nation est un plébiscite de tous les jours* ». Cette France que vous n'avez jamais cessé d'aimer. Cette France à laquelle vous êtes attaché, cette France dont vous contribuez à l'édification des générations futures.

Votre histoire, Joseph Weismann, nous rappelle que l'identité de notre Nation s'est forgée par le libre consentement d'hommes et de femmes indifféremment de leurs origines ou de leur foi. Elle témoigne aussi de la nécessité de concevoir une Nation accueillante et généreuse, dès lors qu'elle est consciente de son histoire et de son identité. Une Nation où les droits et les devoirs sont indissociables.

Aujourd'hui, les partisans d'un communautarisme extrême veulent nous convaincre que la France doit admettre qu'il existe sur son territoire d'autres collectivités organisées que le peuple français. Cela n'est pas possible, car la conception républicaine de l'identité nationale – celle de la Révolution, reprise par la Résistance – repose avant tout sur la citoyenneté.

À ce titre, nous n'oublierons pas que le nazisme, basé sur le repli sur soi, la prétendue pureté des races et le rejet de l'autre, n'est jamais qu'une forme – parmi les plus singulières, les plus viles et les plus tristement abouties – du communautarisme.

À l'inverse, l'originalité de notre modèle est de concevoir la Nation comme une communauté de citoyens au destin librement choisie, alors que le communautarisme enferme l'individu dans son ethnie ou sa religion. Voilà le cœur de notre identité nationale.

Libre à chacun de vivre comme il le souhaite, selon ses coutumes, ses traditions ou ses convictions : c'est cela, la liberté individuelle pour laquelle des hommes se sont sacrifiés tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle. Mais celle-ci ne saurait s'exprimer que dans le strict cadre de la République.

Ici comme ailleurs, il n'existe pas de fatalité au recul du lien républicain. Avec vous, Joseph Weismann, nous continuerons donc de montrer l'exemple.

Je vous remercie.